

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

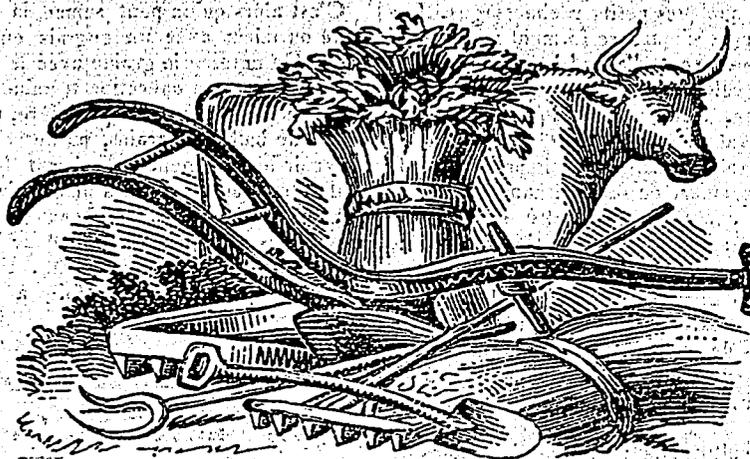
ABONNEMENT:

\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Droit de prime jusqu'au 1er janvier 1869

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce, concernant l'*Avoine de la Norvège*, présentée à nos abonnés, comme prime.

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture

DU CHOU.

(Suite.)

Préparation du sol.—Ce que les choux ont le plus à redouter dans un terrain c'est le manque d'humidité pour ses racines. Il est donc de la plus grande importance de labourer le sol à une grande profondeur et de l'améliorer aussi complètement que possible.

Le nombre des labours doit nécessairement varier avec la ténacité du terrain; mais on devra remarquer qu'il est préférable de cultiver toute autre plante que les choux plutôt que de les mettre dans une terre qui n'est pas assez bien préparée.

Dans ce but, si la terre est argileuse et de consistance moyenne, il sera souvent nécessaire d'y faire trois labours qui doivent tous pénétrer à la profondeur d'au moins neuf pouces. Le premier labour se donne à l'automne et dans les localités où l'on a l'habitude d'employer la *fouilleuse*, on la fait succéder immédiatement à la charrue. Nous ne possédons pas ici ce précieux instrument; mais nous devons au moins y suppléer au moyen des travaux appropriés.

Le second labour se donne au printemps vers le commencement de la saison et le troisième la veille ou l'avant-veille de la transplantation. Ce dernier labour consiste ordinairement dans le passage du buttoir qui sert à la confection des sillons au fond desquels on dépose le fumier.

Nous avons dit plus haut que les labours devaient avoir, au

moins neuf pouces de profondeur. Mais ce n'est pas ici une règle qui ne doit jamais être dépassée: bien au contraire, et cela surtout pour le premier labour fait à l'automne, il sera préférable de faire pénétrer la charrue à une profondeur d'environ douze pouces. Cette manière d'agir, quoique augmentant les dépenses, paient amplement les déboursés plus considérables, au moyen de l'augmentation du rendement. Car, il ne faut pas l'oublier, ce qu'il faut aux choux, c'est un sol profondément et parfaitement ameubli. Ailleurs, il donnera, nous le croyons bien, des produits passables; mais pour ce cas-ci, il réservera son rendement le plus élevé, toutes choses égales d'ailleurs.

La première moitié de la fumure est enterrée l'automne par le premier labour et la seconde moitié le printemps immédiatement avant la transplantation. Voici ce qu'un habile agriculteur Monsieur Jules Rieffel, dit à ce sujet:

“ C'est ordinairement le dernier labour, c'est-à-dire celui qui précède la transplantation, que je fais l'application du fumier: Je m'arrange de manière à voir marcher ensemble la fumure le labour et la plantation. Je crois, en général, qu'il y a économie pour le cultivateur qui doit faire manœuvrer beaucoup d'ouvriers à les fixer tous, dans un temps donné, sur un seul point. Ainsi, le jour étant choisi, les attelages commencent par conduire le fumier, des manœuvriers l'étendent immédiatement: le lendemain, le fumier est enterré, et on procède à la plantation.”

À notre avis, cette manière d'agir est excellente; mais il ne faudrait pas en pousser les conséquences trop loin; car il vient un temps où elle cause des pertes de temps considérables; comme, par exemple, lorsque les ouvriers sont tous rassemblés sur un espace trop restreint.

Choix des semences.—Les graines de choux sont ordinairement achetées chez les marchands-grainetiers; mais les cultivateurs pourraient très-bien récolter eux-mêmes leurs graines. En agissant ainsi, ils seraient plus sûrs de la qualité des graines qu'ils sèment.

Pour cela, à l'automne précédent on choisit les plus belles pommes de choux, on les arrache et on les transporte dans une

care bien saine, et bien fraîche où on les dépose la racine en l'air. Elles restent dans cet état jusqu'au printemps suivant. Lorsque le temps des gelées est passé, on transplante ces choux dans une terre riche et bien ameublie. La distance que l'on doit mettre entre chaque tige sera de 3 à 4 pieds. Pendant l'été, on leur donnera les soins nécessaires à leur bonne végétation; c'est-à-dire des sarclages et quelques petits rechauffages. Les choux mûrissent et bientôt leurs siliques se forment; celles qui fournissent les meilleurs grains sont d'abord les siliques de la tige principale, puis viennent celles des rameaux qui s'attachent directement à cette même tige. Lorsque les siliques sont mûrs, on les enlève. Quelques cultivateurs ont l'habitude d'achever la dessiccation des siliques au soleil; mais il serait préférable de l'achever à l'ombre, dans un grenier, ou sous un hangar.

La graine de choux peut conserver sa faculté germinative pendant plusieurs années. Cependant il est mieux de se servir de la graine d'un an plutôt que de celle qui a vieilli.

Semences des choux.—Les choux se sèment de deux manières: la première à demeure c'est-à-dire à la place qu'il devra occuper pendant tout le cours de sa végétation de première année; la seconde en pépinière, c'est-à-dire sur couches où ils restent jusqu'à ce qu'ils soient assez développés pour pouvoir être transplantés à demeure.

Dans ces deux modes de culture, le premier exige moins de travaux et est par conséquent moins coûteux; mais il ne donne que de médiocres produits. Le second exige plus de frais, mais il donne un rendement élevé; c'est le seul qui puisse être suivi avec avantage, c'est aussi le seul que nous allons étudier.

L'étendue de la pépinière varie suivant la superficie du terrain que l'on a consacré aux choux. Généralement, les meilleurs cultivateurs de choux calculent qu'une perche carrée de pépinière donne tous les bons plants nécessaires à la plantation d'un arpent de terrain. La quantité de semence est de trois onces environ par perche carrée de pépinière.

La manière de disposer le terrain de la pépinière diffère suivant que l'on veut avoir des choux hâtifs ou des choux tardifs. Le premier but est plutôt du ressort du jardinage que de celui de la grande culture. Pour l'obtenir, on crée, pour ainsi dire, un climat artificiel, au moyen des couches chaudes recouvertes de vitraux. Les semis, dans ce cas, sont faits à bonne heure au printemps, vers le commencement d'avril sous notre climat. Les couches sont formées d'une épaisse couche de fumier frais de cheval recouvert de six pouces de terre riche et bien pulvérisée. Ce fumier de cheval est nécessaire pour produire la chaleur artificielle nécessaire à la plante, si l'on veut qu'elle résiste aux fortes gelées qui arrivent vers cette époque. Les vitraux servent à empêcher la déperdition de la chaleur dans l'air extérieur.

Ce mode d'opérer, comme on doit bien le comprendre, ne peut être suivi pour de grandes surfaces, le prix de revient des choux serait trop élevé.

La grande culture confectionne ses pépinières d'une manière différente et bien moins dispendieuse:

Le jardin de la ferme est la meilleure place pour l'établissement d'une pépinière. On y choisit la partie la plus riche et on la prépare avec tous les soins possibles. La faible étendue de la pépinière fait que les dépenses de préparation sont peu élevées relativement aux résultats à obtenir.

Vers le 1er août si le terrain est libre, ou peu après, on divise l'emplacement en planches ou carrés de 3 pieds de largeur, sur une longueur indéterminée.

Le sol est bêché, défoncé et fumé abondamment en deux fois, d'abord lors du premier bêchage, puis au printemps lors du second. Le fumier employé peut être frais à l'automne, mais consommé au printemps. On doit remarquer que cette forte fumure est nécessaire si l'on tient à avoir de bons plants.

Le bêchage de l'automne ne doit pas être râtelé, on le laisse en grosses mottes, pour que la terre soit mieux soumise aux agents atmosphériques, et plus complètement pulvérisée.

Au printemps, lorsque les derniers froids sont passés, on donne le second bêchage suivi d'un râtelage énergique pour que la pulvérisation du sol soit parfaite.

C'est alors qu'on peut semer la graine de choux à la volée, seule ou mieux avec un engrais en poudre, guano, cendres ou autre. On enterre la graine avec le râteau.

Cette dernière opération terminée, il est très-recommandable de répandre sur toute la pépinière, une légère couche de menue paille, de balles de grains, ou de poussières de sarrasin; afin de prévenir le tassement du sol par les fortes pluies du printemps et d'obtenir une levée des plants plus belle et plus régulière.

Dans nos localités, les choux sont attaqués par de nombreux et terribles ennemis. Il serait donc bon de multiplier autant que possible les chances de réussite. Pour cela, on pourra semer la graine, en quatre ou cinq fois, à quatre ou cinq jours d'intervalles, entre chacune.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

La cour d'appel de Toronto s'est occupée de l'affaire Whelan; elle rendra son jugement sur le cas proposé le 21 décembre courant. Si sa décision ne permet pas un nouveau procès, il y aura tout probablement appel en Angleterre, de sorte que l'exécution de Whelan, d'abord fixée au 10 du présent mois, se trouve indéfiniment remise. Il y en a même qui vont jusqu'à dire que peut-être n'aura-t-elle pas lieu. Nous pensons qu'il serait vraiment regrettable qu'un assassin de cette trempe échappât aux rigueurs de la loi. Trop de crimes affreux se commettent de nos jours: il devient urgent de diminuer le nombre de leurs auteurs. A-t-on remarqué comme les vols considérables, les brigandages, les assassinats se multiplient au sein de notre société? Le nombre en devient effrayant. Qu'on lise les faits divers des journaux; ils en sont remplis. A la vue d'un semblable état de choses, on se prend à dire qu'après tout notre ancienne législation, qui prononçait la peine de mort contre les voleurs exerçant leur infâme métier sur une haute échelle, valait probablement mieux que la législation actuelle. Dans ce bon vieux temps, c'étaient les honnêtes gens qui étaient protégés; aujourd'hui, ils sont à la merci de la canaille.

M. Brydges est de retour d'Europe. Il a été nommé commissaire de la Province de Québec pour la construction du chemin de fer intercolonial. Lorsque cette nomination était encore à faire, il y a eu de grands débats parmi les organes de la presse canadienne. Là-dessus, nous n'avons qu'une seule réflexion à faire: si certains journaux défendaient tous les bons principes avec autant de zèle qu'ils le font pour les intérêts matériels regardés comme d'une importance majeure, intérêts qui certes ne doivent pas être négligés, tout irait à merveille. Malheureusement, il arrive que parfois, dans les circonstances où chacun fait du patriotisme de son mieux, parmi tous les sons discordants qui frappent l'oreille, on reconnaît des cris de boutique.

Nous venons de recevoir le prospectus d'une nouvelle publication dont M. l'abbé Provancher, curé de Portneuf, sera le rédacteur, et M. C. Darveau, de Québec, l'éditeur. Elle aura pour titre *Le Naturaliste Canadien*, et paraîtra tous les mois par livraison de 24 pages in-8.

Dans un message, récemment envoyé au Congrès américain, M. Johnson déplore la situation des Etats du Sud. Il exprime avec raison le désir que la partie de la population la plus impor-

tanta de ces Etats, recourre ses anciens droits. Il est d'avis de plus qu'il faut abandonner le système du papier-monnaie et revenir au paiement en espèces. Quant au nouveau président, le général Grant, on le trouve d'une réserve et d'une discrétion désespérantes. En dépit de toutes les ruses employées pour lui faire ouvrir la bouche, il tient bon et ne lâche pas le moindre mot dont les partis puissent s'emparer pour faire des commentaires.

Les élections sont terminées en Angleterre et le nouveau parlement est en besogne. M. Gladstone, qui est véritablement un homme doué des plus beaux talents et d'une grande droiture, est le chef du nouveau ministère qui succède à celui de M. Disraeli. C'est un fait très-remarquable que celui d'un homme d'Etat anglais, mis en possession des rênes du gouvernement, tout juste parce qu'il est bien déterminé à rendre justice à l'Irlande, sur la question de l'Eglise établie. Rien ne saurait mieux confirmer les prévisions de tant d'hommes éminents qui tous s'accordent à dire que bientôt l'Angleterre redeviendra catholique. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une correspondance de Londres, adressée à l'Univers :

« Mgr. Manning m'a spécialement parlé des progrès surprenants du catholicisme en Angleterre. Avant peu, a-t-il dit en terminant, la majorité de la nation sera revenue à la religion de ses pères. Modestie à part, le digne archevêque aurait pu ajouter qu'avec la grâce de Dieu, une bonne part de ces conversions était le résultat de son zèle infatigable. C'est ainsi que l'Eglise vient de faire encore une acquisition précieuse dans la personne du révérend Henry Pye, recteur de Clifton. . . »

Une dépêche annonçait, il y a quelques jours, qu'une émeute avait eu lieu à Paris, à propos de l'affaire Baudin, et que Napoléon III avait été tué. Cette nouvelle a été contredite; cependant, il est vrai que l'affaire Baudin a été sérieuse, et il pourrait bien arriver qu'elle ne fût que le commencement de quelque chose de plus sérieux encore.

Parlant de la mort qui, dans le court espace de huit jours, a frappé quatre personnages dont les noms étaient fameux, MM. Berryer, Havin, Rossini et le baron Rothschild, qui laisse une fortune colossale de plusieurs cent millions; M. Ls. Veillot dit ces paroles pleines de vérité sur le vide et le néant de ces gloires que la religion n'a pas consacrées :

« Comme elles sont fauchées ces gloires de la terre, et comme elles sont vides, et comme en y regardant on trouve ou qu'elles ont été trahies ou qu'elles ont trahi! De ces quatre primats qui viennent de tomber en huit jours, le journaliste, le financier, l'orateur politique, le musicien, tous les quatre comblés du succès afferent à leur condition, c'est encore le musicien qui laisse davantage à la famille humaine; c'est de lui que nous tenons le bon héritage.

« Et cependant, combien celui-là aussi a trahi le magnifique don qu'il avait reçu! . . . »

« On cherche avec angoisse ce qui reste, ce qui s'annonce, ce qui va venir dans ce monde qui ensevelissant ces grandeurs, n'ensevelit que des avortements. »

Oui, les avortements sont nombreux en ce siècle, qui pourtant s'appelle le siècle du progrès; il en arrive ainsi parce que notre siècle ne veut pas reconnaître que la religion est le seul principe qui féconde tout et détermine ces vigoureux accroissements, gages certains d'une parfaite maturité.

Voici le trait, sublime de grandeur et d'angélique bonté, qu'on lit sur l'Univers du 20 novembre dernier. Pie IX revenait d'une course à travers les campagnes des environs de Romé.

Comme la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs était sur le chemin de Romé, le Pape a voulu s'y arrêter et prier un instant. Sur la porte de la basilique une mendiante en haillons tenait un enfant qui, voyant venir le Pape, cria en étendant ses

petites mains vers le Souverain-Pontife : *Il Papa! il Papa!*

« Et comme les gardes cherchaient à écarter la mendiante, et que l'enfant criait plus fort, Pie IX, apercevant cette petite scène, a dit : — N'empêchez point cette femme d'approcher. »

« La mendiante est donc venue s'agenouiller aux pieds du Pape, et lui a présenté l'enfant, que le Pape a pris dans ses bras, qu'il a interrogé sur sa pauvre mère, sur son père malade. Puis, approchant ses lèvres du front de ce petit malheureux, il l'a baisé tendrement, et l'a rendu à la mère, ordonnant à ceux qui le suivaient de pourvoir aux besoins de cette famille. »

« Certes, c'est encore un acte fort simple, mais quelle grandeur il emprunte à la grandeur de Celui qui l'accomplit! Quelle émotion n'éprouve-t-on pas en voyant les lèvres saintes qui disent la parole divine se pencher sur le front d'un enfant! Et que le Pape est bien l'image du Christ! »

CORRESPONDANCE

Essais de culture du chanvre et du lin à Lotbinière
Par M. H. G. Joly, Député à la Chambre Fédérale et
au Parlement de la Province de Québec.

Nos lecteurs liront avec un vif intérêt le compte-rendu des expériences de M. Joly sur la culture du chanvre. C'est la première fois, croyons-nous, que l'on voit en Canada cette culture pratiquée sur une aussi grande échelle. Car M. Joly n'a point borné ses opérations à la seule paroisse de Lotbinière. A Ste. Croix, à St. Edouard et à Ste. Emélie on a vu, pendant l'été dernier, des champs en grand nombre couverts de la plus belle récolte de chanvre de 8 à 10 pieds de long; chose difficile à croire, mais vraie pourtant, puisqu'elle est attestée par des témoins dignes de confiance.

Il n'y a rien de surprenant, au reste; M. Joly fait venir sa graine du Missouri; et même du Piémont, et il fait donner au sol toutes les préparations recommandées par les meilleurs praticiens. Il surveille lui-même les principales opérations pour en assurer le succès.

M. Joly commande une grande fortune. Doué d'une forte intelligence et d'un grand esprit d'initiative, il a tout ce qu'il faut pour donner une vive impulsion à la cause agricole. Il ne travaille pas en vain. Son exemple porte déjà des fruits dans les principales paroisses de son comté.

Il ne se contente pas d'encourager partout la culture du chanvre et du lin. Il exploite aussi sur son manoir du Platon une ferme que l'on peut déjà appeler modèle, quoiqu'elle soit de date encore très-récente. Constructions, bétail choisi, assainissement du sol par le drainage, fabrication des engrais, etc., il y a un peu de tout, et tout ce qui est fait est bien. Dans peu d'années cette ferme sera tout-à-fait modèle.

Les habitants de Lotbinière et des paroisses voisines se livrent à la culture des plantes textiles avec d'autant plus d'empressement que cette culture leur apporte des profits considérables. M. Joly achète tous les produits au plus haut prix du marché, pour les fabriquer dans ses moulins à la rivière du Chêne. Ces moulins sont de construction récente, et défient toute comparaison avec ce qu'il y a de mieux en ce genre aux Etats-Unis qui lui ont fourni ses machines.

En se plaçant ainsi à la tête de cette industrie encore nouvelle dans le Bas-Canada, M. Joly rend un service signalé à ses compatriotes, et donne un bon exemple aux seigneurs canadiens, aux capitalistes et aux favoris de la fortune. L'application judicieuse des capitaux dans de semblables entreprises, est un acte de patriotisme qui ne peut manquer de leur être profitable.

M. l'Éditeur de la *Gazette des Campagnes*,

J'ai lu avec plaisir un article, reproduit dans votre journal et dans un grand nombre d'autres, qui cite le beau résultat obtenu par M. François Legendre, de Ste.-Croix, qui, sur un neuvième d'arpent a récolté seize cents livres de chanvre, vendu au taux d'un demi sou la livre, et conclut par ces mots : "Ainsi un arpent de terre aurait donné à M. Legendre un retour de près de quarante-six piastres, outre environ quinze à dix-huit minots de graine de semence. On ne saurait trop encourager la culture du chanvre en Canada."

L'on me pardonnera si je rectifie une erreur de calcul (c'est une de ces erreurs auxquelles tout le monde est sujet) en disant que c'est *soixante piastres*, et non *quarante-six piastres* qu'un arpent aurait donné à M. Legendre (pour le chanvre seul sans parler de la graine), en calculant seize cents livres à un demi sou pour un neuvième d'arpent ; c'est *quatorze piastres en plus* : seize cents livres à un demi sou, pour un neuvième d'arpent, donnent huit cents sous, qui multipliés par neuf, font quinze louis, soit *soixante piastres* par arpent.

Quant à la graine, en France l'on en fait de l'huile qui s'emploie aux mêmes usages que l'huile de la graine de lin (peinture, etc.), et, de plus, éclaire très-bien ; les animaux domestiques consomment le pain de chanvre avec le même profit que le pain de lin.

Nous venons de faire des essais avec les MM. Turcotte, à leur manufacture d'huile de Beauport, dans le but d'extraire l'huile de la graine de chanvre récoltée cet été à Lotbinière. Les conditions sous lesquelles ces essais ont été faits, étaient fort désavantageuses ; j'avais gardé toute la meilleure graine pour la semence du printemps prochain, et les quatre minots que j'ai portés au moulin, renfermaient beaucoup de graine vide ; la quantité était trop petite pour un essai sérieux ; de plus, ces Messieurs n'avaient jamais pratiqué ni vu pratiquer la graine de chanvre, et il n'y a pas de doute, malgré toute la peine qu'ils se sont donnée, qu'ils n'ont pas pu atteindre du premier coup à la perfection. Malgré ces désavantages, nous avons cependant extrait *douze livres* de belle huile de *soixante-quatre livres* de graine de chanvre. Ces messieurs calculent que cinquante-six livres de graine de lin leur rapportent en moyenne un gallon et sept-huitième d'huile, c'est-à-dire quatorze livres et une fraction (le gallon d'huile est de sept livres et demie).

Le résultat de ce premier essai est certainement en faveur de la graine de lin, puisqu'il établirait qu'à égalité de poids la graine de chanvre ne donnerait environ que les deux tiers de la quantité d'huile fournie par la graine de lin, mais je ne doute pas qu'avec la pratique nous n'en venions à faire mieux. Comme un minot de graine de lin pèse beaucoup plus que le même volume de graine de chanvre, j'admets que celle-ci n'atteindra pas le même prix que la graine de lin, mesurée au minot ; la graine de chanvre étant plus grosse, je crois qu'elle fournira plus de minots à l'arpent ; il est bien possible que je me trompe, mais, dans tous les cas, dès aujourd'hui l'on peut dire que le produit de la graine de chanvre ne sera pas à dédaigner, et qu'il contribuera pour beaucoup à payer les frais de l'exploitation du chanvre.

Je dois dire aussi que le résultat obtenu par M. Legendre est bien au-dessus de la moyenne, qui devrait être je pense (dans une année favorable) environ quarante piastres par arpent (sans compter la graine) sur le pied d'un demi sou la livre pour le chanvre non rouï, ou un sou pour le chanvre rouï.

Soixante cultivateurs ont cultivé le chanvre dans le Comté de Lotbinière, cet été. La sécheresse leur a énormément nuï, non seulement pour la croissance de la plante (toutes les autres plantes, foin, blé, avoine, etc., en ont également souffert), mais encore pour le rouissage sur la terre, au point que dans certains

cas le rouissage a été assez retardé pour que nous ayons laissé enterrer du chanvre sous la neige. Retards dans l'arrachage, dans le rouissage, dans l'extraction de la graine et perte d'une partie de cette graine, récoltes inférieures dans plusieurs endroits où le terrain n'avait pas été bien choisi ou préparé, ou bien encore où un bon terrain, naturellement déjà un peu trop sec, a souffert de la sécheresse extraordinaire de cet été, — tout cela ne doit pas nous décourager. Nous avons acquis l'expérience, et réellement les résultats obtenus par plusieurs de nos cultivateurs, dans une année défavorable comme celle-ci, sont assez satisfaisants pour encourager les autres à suivre leur exemple.

Il y a peu de plantes qui s'accoutument aussi bien du climat du Canada que le chanvre. Anciennement, sous la domination française, le chanvre était cultivé ici sur une grande échelle ; actuellement, autour de beaucoup de maisons à la campagne, nous voyons le chanvre pousser pour ainsi dire à l'état sauvage. On l'appelle assez généralement le *chanvre sauvage* ; je crois que c'est une erreur, mais au premier coup-d'œil il diffère assez du chanvre cultivé pour mériter ce nom. Il est couvert de grandes branches des pieds à la tête, tandis que le chanvre cultivé pour la filasse n'a pas de branches, mais seulement un bouquet de feuilles à la tête. Tous ceux qui ont cultivé le lin s'expliquent cette différence ; le lin semé très-dru n'a pas de branches latérales, plus il est semé clair plus il en a. Il en est de même du chanvre ; quand on le cultive pour la graine seule, il ne peut jamais avoir trop de branches. Dans le Kentucky, au lieu d'arracher le chanvre en deux fois, d'abord le mâle qui n'a pas de graine et mûrit le premier, et plus tard la femelle quand la graine est mûre, comme nous faisons ici (moyen par lequel on s'aurait tout, la fibre et la graine), l'on coupe tout ensemble, mâle et femelle, ce qui sauve considérablement la main-d'œuvre, mais sacrifie la graine. Pour se procurer la semence du printemps suivant, les cultivateurs du Kentucky font des petites buttes de bonne terre, bien préparée, de quelques pouces de hauteur, deux pieds environ de diamètre à la base, et éloignées de deux pieds les unes des autres ; ils sèment une douzaine de graines seulement sur chacune de ces buttes. Quand les plantes sont levées, ils ne laissent qu'une ou deux plantes mâles par butte. Les plantes ainsi espacées se couvrent de graines. J'ai essayé ce moyen, et deux pieds de chanvre m'ont donné une chopine de graine.

Mais pour revenir au *chanvre sauvage*, il a beaucoup de branches, parce qu'il pousse trop clair : il se sème lui-même ; la graine tombe, et elle ne pousse que là où le terrain est favorable ; comme le terrain n'est pas travaillé, c'est l'exception ; là où le terrain est trop dur, la graine qui y tombe périt ; c'est pourquoi le chanvre sauvage pousse si clair, et par conséquent si branchu. Autre différence : la graine est plus petite que celle importée du Piémont, au reste elle a à peu près la même apparence ; je crois qu'elle est dégénérée faute de soins, mais qu'une bonne culture, dans un terrain bien préparé, l'améliorera.

Cet été j'ai semé à la Pointe-Platon, dans quatre planches contigües, la graine de chanvre importée ce printemps du Piémont, la graine de chanvre récoltée l'automne dernier à la Pointe-Platon (provenant de graine du Piémont), la graine de chanvre appelé *sauvage* récoltée près des maisons, et la graine de chanvre du Missouri que M. P. A. A. Dorion de Montréal a eu la bonté de m'envoyer. Les plantes dans ces quatre planches ont toutes levé également. Pendant longtemps il était difficile de les reconnaître les unes des autres. Quand nous les avons arrachées, les plantes provenant du *chanvre sauvage* étaient absolument semblables aux autres, et n'avaient pas plus de branches que le chanvre du Piémont, mais elles étaient moins longues ; je crois que la culture les perfectionnera, car j'ai remarqué que la graine que j'en ai retirée était plus belle que celle que

J'ai semée. C'est le *Chanvre-sauvage* qui a mûri le plus vite. La graine récoltée par nous l'automne dernier a donné d'aussi beau chanvre que celle importée du Piémont, ce printemps ; mais, pour la régularité des plantes, en longueur comme en épaisseur, c'est la graine du Missouri qui l'emporte. J'ai été d'autant plus satisfait de ce résultat, qu'il est plus facile et beaucoup moins dispendieux de faire venir de la graine du Missouri que du Piémont. La graine du Missouri prend plus longtemps pour parvenir à maturité que les autres, mais, en la semant dans la première ou la seconde semaine de mai, elle aura tout le temps de mûrir.

Ma lettre est déjà trop longue pour que j'entre dans tous les détails sur la manière dont nous avons cultivé, récolté, égrené et roui le chanvre cet été, surtout après les excellents articles que la *Gazette des Campagnes* vient de publier sur ce sujet. Je me ferai un plaisir de montrer tous les échantillons que j'ai ici, et de donner toutes les informations en mon pouvoir à ceux qui voudront s'adresser à moi. Je pourrai aussi donner un peu de graine à ceux qui voudront essayer, pour une première année, sur une petite échelle, afin de les mettre à même de former une opinion sur la valeur de cette culture.

Mais il me reste encore à traiter la partie la plus importante du sujet. L'on me dira : "Comment disposerons-nous de notre chanvre après l'avoir récolté ?" Il y a au Canada un marché considérable pour la filasse de chanvre ; presque toutes nos villes ont des corderies qui importent leur chanvre de la Russie et du Kentucky, et qui donneront certainement la préférence au nôtre, si nous pouvons leur en fournir d'aussi bonne qualité et à meilleur marché. Mais ce n'est pas en bréguant le chanvre à la main que nous pourrions arriver à ce résultat. L'on a encore généralement recours à ce moyen en Europe, où la main-d'œuvre est assez bon marché pour que l'attention publique n'ait pas été forcée de se tourner du côté de ces machines, si abondantes dans les Etats-Unis, et dont l'effet est d'économiser la main-d'œuvre ; il nous faudra ici, comme aux Etats-Unis, des moulins à bréguer.

L'établissement de ces moulins n'entraîne que peu de dépenses ; un pouvoir d'eau capable de faire marcher une moulange suffit. La brègue et un couple d'écochoirs, qui constituent tout le mécanisme, peuvent s'adapter sur n'importe quel mouvement.

M. Moody, de Terrebonne, vend ces brègues pour deux cent cinquante piastres ; les écochoirs peuvent se faire en bois, par n'importe quel ouvrier. J'ai mis un de ces moulins en opération cet automne, à la Rivière Du Chêne, en présence de M. Onslow, fabricant de cordages, de Québec. Le chanvre, en sortant de la brègue, est assez nettoyé pour que, avec quelques tours d'écochoir (beaucoup moins que pour le lin) nous puissions le mettre aussi net que le chanvre importé de la Russie. M. Onslow sient de fabriquer des cordages avec ce chanvre ainsi travaillé, et il le trouve égal en tous points à celui de la Russie. Le chanvre Russe délivré à Québec (St. Petersburg clean) revient cette année, en moyenne, à neuf centins la livre ; nous pouvons, je pense, livrer le nôtre à huit centins, c'est-à-dire à vingt-deux piastres et quarante centins meilleur marché, par tonneau de deux mille deux cent quarante livres. Comme, en moyenne, il faut six livres de chanvre roui (qui nous revient à un sou la livre, soit six sous pour la matière brute pour faire une livre de filasse), si nous vendons la filasse à neuf sous et demi la livre (soit huit centins), cela nous laisse trois sous et demi la livre pour convertir le chanvre en filasse et l'expédier à Québec. Dans tous les cas, nous avons une marge d'un centin la livre pour atteindre le prix actuel du chanvre de Russie, et il n'en faudra pas tant pour assurer un profit raisonnable, si l'on prend en considération le capital employé pour l'achat de la brègue et

la construction des écochoirs. Les pouvoirs d'eau suffisants sont abondants. J'en connais plusieurs, dans différentes localités qui sont déjà en partie utilisés pour d'autres fins, et les propriétaires m'assurent qu'ils peuvent facilement en distraire la force nécessaire pour faire fonctionner une brèguerie, soit pour le lin ou le chanvre, ou tous les deux ; car, par un changement de rouleaux, la même brègue peut bréguer le lin et le chanvre. Il y a aussi des moulins à scie et à farine que l'on a renoncé à exploiter, et que l'on pourrait à peu de frais convertir en moulins à bréguer. Une autre fois je vous communiquerai, Monsieur, les résultats de l'exploitation de notre moulin à bréguer le lin, qui en est rendu à sa troisième année, et vous verrez quels sont les profits qu'il peut donner. L'on hésitera moins à construire des moulins pour bréguer le chanvre, quand on saura qu'en changeant les rouleaux et en ajoutant quelques écochoirs, l'on pourra également bréguer le lin, qui se cultive en si grande quantité dans nos campagnes.

Je crois que partout où l'on essaiera d'introduire la culture du chanvre, il faudra établir en même temps un moulin à bréguer dans un endroit plus ou moins central ; le chanvre est un article volumineux ; s'il fallait l'envoyer au moulin en chemin de fer ou autrement, à vingt ou trente lieues de l'endroit où il est cultivé, les frais de transport et de transbordement et la perte de temps absorberaient une grande partie des profits.

Cela revient à dire qu'il faudra une organisation afin que les cultivateurs qui se décideront à cultiver le chanvre, puissent être assurés qu'ils pourront en disposer, sans aller trop loin de chez eux. Les Sociétés d'agriculture peuvent peut-être entreprendre cette tâche, mais je crois que nous pouvons compter aussi sur le concours des hommes de moyen et d'intelligence, comme il s'en trouve dans toutes les parties du pays, qui ne craindront pas de risquer quelque chose pour obtenir la plus belle récompense à laquelle un homme puisse aspirer, celle de sentir qu'il se rend utile à ses semblables.

H. G. JOLY.

Québec, 7 décembre 1868.

Société d'agriculture de Kamouraska

Cette société, dans une assemblée tenue à Kamouraska le 11 du courant, a renouvelé son bureau de direction comme suit :

Président, Messire F. Pilote ; — *Vice-Président*, P. Dessaint, écrivain ; — *Secrétaire*, M. Isaïe Dessaint. — *Directeurs* : L'Hon. Elizée Dionne, Ste. Anne ; Vincésias Taché, écrivain, Kamouraska ; M. le Dr. Têtu, MM. Aug. Casgrain et J. B. Richard, Rivière-Ouelle ; P. Pelletier, St. Paschal ; Hypolite Paradis, St. André.

Membres élus pour la Chambre d'agriculture : Major T. E. Campbell, C. B., Hon. U. Tessier, Hon. J. Ross, Jos. Perreault, écrivain.

Petite chronique agricole

Nous avons eu ces jours derniers un froid intense avec un vent sud-ouest des plus violents. Soulevée par le vent la neige obscurcissait l'atmosphère et rendait toute sortie presque impossible. C'était ce qu'on appelle une tempête de janvier. Il n'y a plus à douter que nous sommes sérieusement en hiver, et qu'il faut s'envelopper chaudement si on ne veut pas s'exposer aux engelures, comme cela arrive parfois aux jeunes amateurs de la glissade, dont la prévoyance n'est pas la première vertu. Il leur arrive aussi souvent que pour avoir méprisé les leçons de plus sages qu'eux ils s'en font donner sur les doigts et les oreilles par la dure et impitoyable expérience.

Les journaux nous apprennent qu'il s'est formé un pont de

glace sur le fleuve vis-à-vis la ville des Trois-Rivières et celle de Montréal. On s'attendait ces jours derniers à voir se former celui de l'Isle d'Orléans. Sans doute que Québec et Lévis jouiront dans quelques semaines des mêmes avantages que leurs voisins.

Le froid des derniers jours a formé sur le fleuve une quantité prodigieuse de glaces. Actuellement la grande anse de Ste. Anne en est remplie de manière à prendre l'apparence de la terre ferme.

Le *Moniteur Acadien* du 4 courant dit qu'il est tombé à Shédiac une quantité de neige assez considérable, de manière à former de beaux chemins d'hiver; et il ajoute que les nouvelles qu'il reçoit des différentes parties du pays lui annoncent l'arrivée certaine de l'hiver. Là comme ici la navigation est close et l'eau se couvre de glace.

Le temps s'est radouci depuis avant-hier. Le ciel est couvert et semble nous annoncer une prochaine chute de neige.

—M. Henri Blais, de Warwick, a récolté trente minots de patates *Garnet Chili*, de la semence d'un minot. Elles sont très-grosses et se conservent bien.

RECETTES AGRICOLES

Moyen de guérir les panaris.

Un abonné à la *Gazette des Campagnes*, de St. Guillaume d'Upton, a eu l'obligeance de nous communiquer la recette suivante :

« Pour guérir un panaris, on casse un œuf par le bout vers les trois-quarts de sa longueur. On le vide, et après avoir séparé le blanc du jaune, on mêle dans le premier une cuillerée de tabac en poudre, une cuillerée de poivre moulu et une gousse d'ail bien pilée. On remet le tout dans la coque de l'œuf, puis le malade plonge le doigt dans cette composition pendant 18 à 20 heures. Si le tout se durcit par la fièvre avant la guérison, on recommence à neuf. On dit ce remède infailible. »

Contre le froid aux pieds

D'ordinaire, ce sont les personnes qui transpirent aux pieds, qui souffrent le plus du froid, au moment où elles sortent. Voici un remède simple pour combattre la transpiration. Le matin, en se levant, bien frictionner les pieds avec un linge sec, puis les arroser avec quelques gouttes d'eau-de-vie. Les pores absorbant le liquide de cette manière, il s'opère une assimilation entre l'eau-de-vie et la sécrétion de la sueur.

Autre moyen pour combattre le froid. Mettez une paire de bas de coton; enveloppez-vous ensuite les pieds, d'une feuille de papier et mettez une paire de bas de laine par dessus.

Ou bien encore. Faites un sac de coton de toile en semelle. Mettez une petite coule de montarle entre les deux plis de cette semelle et mettez-la dans votre bas.

Ou bien encore, lavez-vous tous les matins les pieds à l'eau froide.

Ou bien encore, tenez-vous les jambes chaudes, en activant la circulation au moyen de bonnes jambes de bottes.

Coliques des chevaux.

Un correspondant du *Journal of Agriculture* dit que l'huile d'olive administrée aux chevaux qui souffrent des coliques (bots), opère leur guérison.

Remède contre les rhumes opiniâtres

Si le rhume est violent au point d'étourdir complètement la tête, il faut placer la bouche ouverte à l'orifice d'un pot renfermant du thé de sureau bouillant; en ayant soin de se couvrir la tête d'un linge épais. Les effets de cette vapeur produiront bientôt un soulagement notable.

FUUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XXII

Quand le ciel s'ouvre:

(Suite.)

Le jour où Roscoff faillit payer de sa vie le secours donné au gardien, Noiroi voyant sortir sa nièce remarqua qu'elle venait de reprendre ce costume noir, presque pauvre, que, sur une quasi-promesse de lui, elle avait renoncé à garder.

De la part de la jeune fille, ce trait si simple devenait décisif. Noiroi consulta le calendrier; il lui apprit que le soir de ce jour même expirait le délai fixé par la jeune fille: Elle avait accordé une trêve de six mois; Noiroi devait choisir entre Madeleine et ses millions.

Il attendit son retour avec impatience.

La cloche du souper sonna et Madeleine ne reparut pas.

Noiroi envoya chercher Marthon.

« Marthon, lui dit-il, je veux te demander un conseil.

— À moi, ignorante!

— Il s'agit de Madeleine.

— Alors, soyez tranquille, je comprendrai...

— Marthon, je te demande de l'attention et de l'indulgence. Pour toi, bonne et douce chrétienne, je suis un misérable, un aventurier, pis que cela!

— Monsieur! dit Marthon.

— Laisse-moi continuer... j'ai fait des choses qui répugnent à ton opinion politique, à ta conscience morale, à ta croyance religieuse... Noiroi est un porteur de carmaguole, un pourvoyeur de la guillotina... Je ne me défends point, je m'accuse... Je suis une bête fauve... Cette bête fauve, ce loup, cet ours, emporta un soir avec lui dans sa demeure un agneau beau et doux,

et cet agneau, il l'aima de toute la force d'un cœur qui jusque-là n'avait pu que haïr. Tu le sais, ce que tu appelles la Providence, ce que je nomme le hasard, jeta dans mes bras une enfant inconnue, la fille d'une sœur dont je me souviens à peine, et qui était morte en rougissant de moi... Madeleine prit subitement mon cœur tout entier. Sa gentillesse, sa grâce m'apprivoisèrent. Je devins l'esclave de cette enfant. Dès le premier jour, elle m'imposa des vœux que je subis... Orpheline adoptée par trois aveugles et une mendicante, elle demanda asile pour tous, et je logeai les vieillards frappés de cécité, et je gardai Marthon chez moi... Plus tard on me fit comprendre que je devais par amitié pour Madeleine me séparer d'elle, et Madeleine est allée à Vannes, dans le couvent dont Sœur Marie-des-Anges est supérieure...

Elle revint plus charmante que jamais, et pourtant bien changée. On lui avait appris trop de choses... Elle s'inquiéta de l'origine de ma fortune... la connut... et de cette heure la repoussa... Elle, ma fille! osa un jour me mettre en demeure de renoncer à cette richesse ou de me séparer d'elle... Je crus à un enlèvement d'enfant exaltée, à un scrupule religieux, exagéré; je me trompais... Elle m'assigna six mois pour me décider... Je crus devoir employer ce temps à lui chercher un établissement convenable; elle repoussa tous les hommes prétendant à sa main, et s'enferma dans cette gravité de mauvais augure que chaque semaine vit grandir... Les mois ont passé, les jours... hier était le dernier... hier elle a revêtu une robe de pauvre fille... demain elle quittera Kéroulas.

— Oui, Monsieur, répondit Marthon.

— L'ingrate! s'écria Noiroi.

— Oh! ne l'accusez pas, dit la vieille femme; elle vous regrette plus que vous ne sauriez le croire... Mais comment voulez-vous qu'elle croie à votre affection, quand vous estimez la fortune, et quelle fortune! plus que sa présence.

— Il y a un secret dans le cœur de Madeleine, reprit Noiroi.

— Elle ne me l'a point confié.

— Vous l'avez compris, du moins!

— Puisque vous le connaissez, pourquoi le demandez-vous? — Oh! je comprends, elle suit Kéroulas et ce village... Elle a peur de la cabane, autant que du chatou... Elle rougit de son oncle, et n'ose s'avouer que le Capitaine aux mains rouges.

— Silence, Monsieur ! dit Marthon : à cette heure peut-être il est devant Dieu pour lui demander justice.

— Roscoff !

— Se meurt, et Madeleine est à son chevet avec l'abbé Colom-
ban et la pauvre de la Grand'lande.

— Ah ! si Marianic voulait... murmura Noirot.

— Elle veut comme Madeleine que Kéroulas retourne à ses
maîtres.

— Reverrai-je Madeleine ?

— Elle viendra vous dire adieu.

— Adieu ! mais que deviendrai-je quand elle sera partie ?

— Vous compterez le prix de vos fermages, monsieur Noirot !

— Ah ! Marthon, j'attendais de vous un peu de pitié.

— En avez-vous pour Madeleine ?

— Si elle me regrettait, elle ne partirait pas.

— Il est une chose qu'elle préfère au bonheur : le devoir !

— La moitié... dit-il, je veux bien donner la moitié de ma
fortune... ”

Marthon se leva et s'approcha de Noirot.

“ Je suis pauvre comme Madeleine, et j'agis comme elle...
vos confidences me donnent le droit de vous adresser une parole
sévère, souvenez-vous-en, et rien ne sera perdu : vous avez com-
mis de grandes fautes expiez-les... On vous traite en paria, main-
tenant que vous affichez un luxe d'emprunt : redevenez pauvre,
et l'opinion publique vous reviendra, et vous garderez Madeleine,
et vous trouverez tous les honnêtes gens prêts à vous tendre la
main... ”

— Je réfléchirai... dit Noirot ébranlé.

— Gardez-vous-en bien ; obéissez à un sentiment spontané,
épaignez à votre nièce la peine de faire à votre honneur une der-
nière sommation... Signez l'abandon de ces biens avant son
retour... courez-le-lui porter... allez au-devant de sa recon-
naissance, et vous aurez deux fois mérité sa tendresse. ”

Noirot se leva.

Il levait le front plus haut, comme si sa résolution venait de se
former.

“ Merci, dit-il, Marthon ! merci ; tu seras contente. ”

Noirot ne se coucha pas.

Toute la nuit il marcha dans sa chambre.

A l'aube, il s'accouda sur la table, plongea sa tête dans ses
mains et se mit à réfléchir.

Enfin, brusquement il saisit une plume, traça d'une façon assez
irrégulière une lettre de deux pages adressée Sœur Marie-des-
Anges, écrivit sur une grande feuille de papier un libre-abandon
de tous les biens formant le domaine de Kéroulas aux héritiers
de ce nom ; ouvrit une cassette, en tira les diamants qui lui res-
taient, les joignit à la lettre qui devait le soir même être expédiée
à Vannes, prit le papier sur lequel sa renonciation était écrite,
traversa le parc avec une hâte fébrile, et suivit le chemin menant
à la cabane de Roscoff.

Un peu avant lui, l'abbé Colomban et le vicomte Hector avaient
pris le même sentier.

Pendant que tant de passions diverses s'agitaient dans l'âme
des divers personnages de ce drame, Roscoff, bersé par son délire
même, retombait dans de douces idées... Sa pensée ne quittait
ni Madeleine, ni sa sœur, ni Guilanek... Au moment où Made-
leine lui avait mis l'anneau au doigt, il avait tressailli ; en ou-
vrant ses mains jointes, il sentit cette bague, et parut s'inquiéter
de sa provenance. Marianic examinait le malade avec un crois-
sant et poignant intérêt ; il ne recouvrait pas toute sa raison,
mais ses lueurs lumineuses flottaient parmi ces ténèbres.

— Madeleine revint, et comme elle rentrait, Roscoff rouvrit les
yeux.

Cette fois la vision se grava dans son cerveau ; son âme se
troubla :

“ Cher fiancée, dit-il, tu viens au-devant de moi... j'ai pleu-
ré, j'ai souffert ! Dieu est bon, le ciel s'ouvre... Je te recon-
nais, longtemps je t'ai appelée... tu as passé au doigt du mort
l'anneau de fiançailles que tu refusais au maudit ! non, tu ne le
refusais pas, car tu savais, toi !, le Seigneur t'avait fait l'âme trop
pure pour que tu pusses croire au crime... Madeleine ! nous
avons dans le ciel des noces éternelles ! ”

La jeune fille resta immobile ; son regard seul parlait au regard

animé de Roscoff.

Alors la porte s'ouvrit.

L'abbé Colomban parut.

“ Je vous reconnais, ami, dit doucement le malade... et
l'inile du bon Samaritain avait pu me faire vivre, vous m'auriez
sauvé... il fallait la main même de Dieu pour me guérir...
Vous me le disiez : Nous nous rejoindrons là-haut, tous trois...
tous trois... je n'en vois que deux pourtant, mon père, vous et
Madeleine... mais l'autre, l'autre ! où est-il ?... Veut-il donc
me renier encore ?... Son témoignage me manquera-t-il au ciel
comme sur la terre ?... L'autre ! l'autre, ô mon Dieu... ”

L'abbé Colomban saisit la main de Roscoff.

“ Qui appelez-vous, mon fils ? demanda-t-il avec une expres-
sion de joie soudaine.

— Vous savez bien, le vicomte de Kéroulas... ”

En ce moment l'homme qui se tenait derrière le prêtre s'avan-
ça rapidement, se plaça en pleine lumière, et s'écria :

“ Roscoff ! Roscoff ! ”

Les yeux du Capitaine aux mains rouges s'allumèrent d'une
joie surhumaine, il leva ses bras au ciel, essaya de pousser un
cri, de dire un nom, mais ce fut impossible, et il retomba inanimé
sur son lit.

XXIII

Le sang des mains de Pilate.

La commotion ressentie par Roscoff n'amena point un évanouis-
sement. La force de l'émotion le foudroya, mais il ne resta qu'un
moment immobile, et quand il se redressa, toute trace de délire
avait disparu, et il ne paraissait même plus ressentir les douleurs
de ses blessures.

Hector de Kéroulas se précipita dans les bras de Roscoff ; tous
deux s'étreignirent avec une énergie mâle, touchante chez des
hommes aussi fortement trempés.

Le premier regard du capitaine aux mains rouges fut pour Ma-
deleine.

Ce regard éloquent renfermait la plus sainte des promesses, la
plus pure bénédiction.

“ Grâce à vous, dit Roscoff à Kéroulas, je laisserai une mémoire
sans tache.

— Qui parle de mourir ? demanda l'abbé Colomban. Une tête
de Breton est plus solide que nos roches ; pour une fêlure au
crâne pensez-vous aller si vite au cimetière ? les Anglais vous
en ont fait voir bien d'autres... Ce chagrin vous tuais... vous
voilà heureux ; quelle raison avez-vous de mourir ?

— Heureux ! ” murmura Roscoff.

Mais alors et pour la première fois, il remarqua la bague passée
à son doigt par Madeleine.

La jeune fille, appelée par un signe de paupière du malade,
s'approcha lentement :

“ Vous vous fiancez au mort ? demanda le capitaine.

— Oui, répondit Madeleine.

— Cela est digne de vous, et je vous remercie ! les cœurs de
femme ont de ces délicatesses sublimes, et vous êtes supérieure
à toutes les femmes... Sœur de charité, vous pansez mes bras
meurtris et mon front entr'ouvert ; ange compatissant, vous faites
de votre pitié et de votre estime un baume céleste... Mais vous
avez fait trop pour le mort, qui ne pouvait qu'emporter au ciel cet
anneau de fiançailles... L'abbé Colomban affirme que je vais
vivre, et je n'abuserai pas de votre générosité. ”

— Madeleine tendit la main avec un imperceptible tremblement.

Roscoff retira lentement la bague de son doigt. Il la laissa tom-
ber dans la main de Madeleine, et son regard se voila d'un
nuage.

Quant à la jeune fille, elle ne comprit pas à quel sentiment
obéissait Roscoff ; elle reçut machinalement l'anneau, le serra
avec une crispation involontaire, et, se détournant, elle trouva près
d'elle la pauvre de la Grand'lande dont le bras la soutenait.

— Madeleine se méprenait d'une façon absolue. Un instant tout
le bonheur de sa vie se trouva mis en question, ces deux âmes
également délicates ne s'entendaient pas... Chacune, exagérant
un sentiment de délicatesse, jouait une terrible partie qui pou-
vait être perdue à la fois pour toutes deux.

(La fin au prochain numéro.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Bérubé, Charles	Bérubé, André
Bérubé, Rémi	Bois, Clément
Chouinard, Charles	Caron, J. B.
Casault, Lt.-Col. L. A.	
Dionne, Germain	Dion, Joseph
Dubé, Théophile	Fortier, Louis
Grondin, Vve Et.	Grondin, Germain
Gaudreau, Odile	Lagacé, J. B.
Martin, Victor	Michand, J. B.
Migner, Edouard	Onellet, Ls., père
Onellet, Jos.	Onellet, Edouard
Parent, Zélie (2)	Roy, Charles
Soucy, Henri	Verret, François

17 décembre 1868. J. DIONNE, M. P.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi...	9-30 AM	4-00 PM
Hudlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
S. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	1-10	2-15
St. Michel	1-35	1-50
St. Valier	1-45	1-35
St. François	2-08	1-13
St. Pierre	2-20	1-00
St. Thomas	2-40	12-40
Cap St. Ignace	11-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
Trois Saumons	2-05	11-30
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Onelle	3-50	9-25
St. Denis	4-03	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
Ste. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	5-15	7-50
Lake Road	5-35	7-25
River du Loup	5-55	7-00

PRIME
JUSQU'AU 1er JANVIER 1869
AVOINE DE LA NORVEGE

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, a voulu ajouter à la quantité que nous lui demandions, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.

PRIME!!!
AVOINE DE LA NORVEGE

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 1er janvier prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un paquet suffisant d'avoine de la Norvège pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er de janvier, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Une pinte \$ 1.25
Deux pintes..... 2.00
Un quart de minot... 4.00
Un demi minot..... 6.00
Par minot..... 10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume ; la douzaine, \$16.00.

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

FARMER'S ADVOCATE

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantageusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses déceptions dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.